

Financement de véhicules

# Aperçu des produits Réalisez votre objectif personnel



Vous souhaitez conduire la voiture de vos rêves sans quitter la voie du confort financier? Cembra Money Bank vous ouvre la route avec des solutions capables de réaliser immédiatement vos envies. Et qui vous offrent toutes les libertés que vous êtes en droit d'attendre de produits financiers modernes, adaptés à votre situation financière personnelle.

Que vous choisissiez le Financement ou le Leasing pour acquérir la voiture de vos rêves, Cembra Money Bank vous permet de démarrer l'esprit tranquille. Et de planifier en toute sécurité. Nous vous conseillons avec franchise et de façon complète, juste et responsable. Notre offre est absolument transparente, sans taxes ou frais cachés. Chaque mois, vous savez ce qui vous attend.

Produit: **Financement**

# Acheter et rouler

Un Financement devrait être adapté à votre situation. Et non le contraire. Cembra Money Bank adapte le contrat à vos possibilités. Attendez-vous à des taux intéressants, des intérêts fixes et des durées flexibles jusqu'à 72 mois. Vous vous assurez ainsi le plaisir de conduire et la flexibilité financière.

## **Vous planifiez, nous vous soutenons.**

Pour un Financement d'un montant de CHF 85'000.– maximum, nous vous soumettons une offre individuelle sans limitation du kilométrage ni casco complète obligatoire. Cette dernière est toutefois recommandée. L'avantage du Financement est que la voiture de vos rêves vous appartient dès le moment où elle vous est remise. Nous vous recommandons une Assurance mensualités facultative. Elle vous permettra de ne pas vous trouver dans une situation inconfortable en cas de chômage involontaire ou en cas d'incapacité de travail totale pour cause d'accident, de maladie ou d'invalidité.

Exemple de calcul: Financement de CHF 10'000.–, 48 mensualités de CHF 251.35 au taux d'intérêt annuel effectif de 9.95% génèrent des coûts annuels de CHF 516.25 (coûts totaux pour 48 mois: CHF 2'065.–). L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne le surendettement de la consommatrice ou du consommateur (mentions légales conformes à l'art. 3 LCD). Le prêteur est Cembra Money Bank SA.

## **Vous restez mobile, nous restons à vos côtés.**

Au lieu d'avoir à verser le prix d'acquisition en une fois, vous le réglez confortablement par mensualités fixes. Vous profitez dans ce cadre de conditions d'intérêt constantes sur toute la durée du contrat (jusqu'à 72 mois). Vous avez par ailleurs la possibilité de profiter d'avantages fiscaux en déduisant les frais de capital de votre déclaration d'impôt\*. Pour cette raison, l'investissement peut s'avérer moins important avec le Financement qu'avec le Leasing.

## **Vous pensez au moment présent, nous à l'avenir.**

En cas de décès, nous assumons le solde de la dette jusqu'à CHF 60'000.– maximum, sans frais supplémentaires. Suivez la voie financière idéale. Et prenez bientôt le volant de la voiture de vos rêves.



\* Veuillez noter que dans de nombreux cas, les intérêts sont déductibles des impôts (informez-vous auprès de l'administration fiscale cantonale ou de l'office des contributions local).

Produit: **Financement Plus**

# Saisir sa chance

Souhaitez-vous profiter d'avantages intéressants à l'achat d'un véhicule? Aucun problème. Le Financement Plus est idéal lorsque vous voulez acquérir une voiture neuve ou d'occasion tout en versant par la suite des mensualités avantageuses. Vous profitez des avantages du Financement Plus à partir d'un montant de financement de CHF 5'000.–.

## **Vous voulez des mensualités réduites au maximum, nous vous offrons des opportunités.**

Le Financement Plus ne prévoit ni limitation du kilométrage ni obligation de contracter une assurance casco complète (que nous vous recommandons cependant). Notre solution innovatrice vous offre par ailleurs deux possibilités d'abaisser sensiblement le montant de vos mensualités: pendant une durée allant jusqu'à 60 mois, vous bénéficiez d'une part d'une option pour convenir d'un dernier versement important. D'autre part, vous avez la possibilité de choisir une durée pouvant aller jusqu'à 84 mois (pour les particuliers).

---

Exemple de calcul: Financement de CHF 10'000.–, dernier versement important de CHF 2'000.– 47 mensualités de CHF 217.50 au taux d'intérêt annuel effectif de 8.5% génèrent des coûts annuels de CHF 555.62 (coûts totaux pour 48 mois: CHF 2'222.50). L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne le surendettement de la consommatrice ou du consommateur (mentions légales conformes à l'art. 3 LCD). Le prêteur est Cembra Money Bank SA.

## **Vous restez flexible, nous restons constants.**

Les mensualités sont fixes et le taux d'intérêt convenu reste constant pendant toute la durée du contrat. Profitez également de la possibilité d'économie fiscale\* grâce à la déduction des frais de capital. De cette manière, vos frais d'investissement peuvent s'avérer plus avantageux qu'avec un leasing. En cas de résiliation anticipée du contrat, vous ne devez que les frais d'intérêt pour sa durée effective.

## **Vous voulez la mobilité, nous avons les partenaires.**

Ne manquez pas votre chance de conclure une bonne affaire avec un Financement Plus de Cembra Money Bank – en exclusivité chez votre concessionnaire.



---

\* Veuillez noter que dans de nombreux cas, les intérêts sont déductibles des impôts (informez-vous auprès de l'administration fiscale cantonale ou de l'office des contributions local).

---

Produit: Leasing

# Découvrir la flexibilité

Pourquoi payer plus que nécessaire? Le Leasing vous permet de conduire la voiture de vos rêves tout en payant des mensualités intéressantes. Puisque vous ne devenez pas propriétaire du véhicule, vous ne payez que son utilisation. A l'issue du contrat, vous rendez simplement la clé à votre concessionnaire ou concluez un nouveau leasing pour une autre voiture.

**Vous êtes à l'aise financièrement, nous améliorons votre marge de manœuvre.**

Grâce au Leasing, vous ne payez pas de prix d'acquisition élevé et ne touchez pas à votre épargne. La durée n'excède pas 60 mois. Une caution ou un versement initial ne sont pas nécessaires. Et grâce à l'Assurance mensualités facultative, vous vous prémunissez contre les éventuels imprévus de l'existence.

Exemple de calcul: prix de vente de CHF 10'000.-. Valeur résiduelle calculée de CHF 1'000.-. 48 mensualités de CHF 220.30 au taux d'intérêt annuel de 7.18% génèrent des coûts annuels de CHF 364.65 (sans l'assurance pour l'objet du leasing). L'octroi d'un leasing est interdit s'il entraîne le surendettement de la consommatrice ou du consommateur (mentions légales conformes à l'art. 3 LCD). Le donneur de leasing est Cembra Money Bank SA.

**Vous pouvez prendre la route quand bon vous semble, nous vous accompagnons.**

En tant que partenaire à vos côtés, nous vous conseillons de manière compétente et individuelle. Nous développons une offre taillée à la mesure de vos souhaits et de vos projets, que vous concluez un leasing pour la première fois avec Cembra Money Bank ou que vous renouveliez un contrat.

**Vous avez d'autres projets, nous vous offrons les moyens de les réaliser.**

Pourquoi ne pas réaliser d'autres souhaits si le Leasing vous offre une marge de manœuvre financière? Avec Cembra Money Bank, vous pouvez non seulement accéder à la voiture de vos rêves, mais également réaliser d'autres projets.



Demandez conseil à votre concessionnaire sur les produits financiers innovateurs de Cembra Money Bank. Il vous présentera volontiers une offre sur mesure.

Produit: Assurance mensualités

# Profiter de la sécurité

Malgré une planification minutieuse, l'imprévu n'est jamais totalement exclu. En tant que preneur de Financement ou de Leasing, n'hésitez pas à vous assurer contre les aléas qui pourraient vous causer des problèmes financiers.

## **Vous restez solvable.**

L'Assurance mensualités facultative de AXA Assurances SA prend le relais et se charge à votre place du règlement des mensualités en cas de chômage involontaire ou en cas d'incapacité de travail totale pour cause d'accident, de maladie ou d'invalidité, vous évitant de vous retrouver dans une situation financière périlleuse.

## **Vous gardez la tête froide, nous notre calme.**

En cas de sinistre, AXA Assurances SA assume le versement des mensualités en cours. Vous restez solvable et préservez votre épargne, même en cas de risque. Les prestations qui vous reviennent ne sont par ailleurs pas réduites si vous bénéficiez de versements d'autres assurances.

## **Profitez d'une protection rapide.**

Demander et conclure l'Assurance mensualités n'a rien de compliqué. Vous n'avez pas besoin de vous soumettre à un examen médical ni de compléter un formulaire médical.



---

Notez que l'Assurance mensualités ne peut être conclue que pour les contrats de Leasing et de Financement .

---

# Information:

## art. 45 de la Loi sur la surveillance des assurances

Cembra Money Bank SA, Bändliweg 20, 8048 Zurich (ci-après l'«Intermédiaire»), vend des Assurances mensualités en relation avec des crédits à la consommation, des crédits pour indépendant et des contrats de leasing. L'Assurance mensualités est proposée par AXA Assurances SA, General-Guisan-Strasse 40, 8400 Winterthur (ci-après la «Compagnie d'assurance»). L'Intermédiaire a conclu avec la Compagnie d'assurance un contrat d'intermédiation d'assurance ainsi qu'un contrat d'assurance collective. L'Intermédiaire répond des éventuelles erreurs ou informations erronées en relation avec cette activité d'intermédiation, en particulier en cas d'informations erronées dans la présente brochure.

Les données personnelles que vous communiquez dans le cadre des contrats d'assurance sont transmises par l'Intermédiaire à la Compagnie d'assurance et sont traitées par cette dernière conformément aux indications figurant dans la déclaration d'adhésion/confirmation d'assurance ainsi que dans les Conditions générales d'assurance. Vos données personnelles peuvent, dans ce cadre, être également transmises à des fins de traitement aux sociétés du groupe de la Compagnie d'assurance ainsi qu'à des coassureurs et réassureurs en Suisse et à l'étranger. Dans ces cas, le traitement de vos données personnelles est régi par les prescriptions en matière de protection des données applicables dans le pays concerné. Dans le cadre de l'examen de la demande d'adhésion ainsi que plus tard, lors de sinistres, la Compagnie d'assurance est autorisée à se procurer des renseignements utiles à la détermination de la prestation d'assurance auprès des autorités et de tiers, en particulier de médecins et d'employeurs. Dans la déclaration d'adhésion ainsi que dans les Conditions générales d'assurance, vous autorisez la Compagnie d'assurance à se procurer de tels renseignements. L'Intermédiaire traite vos données aux fins de l'intermédiation de la vente (déclaration d'adhésion) ainsi que, le cas échéant, aux fins d'encaissement. L'Intermédiaire peut conserver une copie des documents d'assurance et obtenir de la Compagnie d'assurance les données personnelles traitées par cette dernière relatives à l'exécution du contrat, l'encaissement et le traitement des sinistres. Les données sont enregistrées physiquement et électroniquement et archivées conformément aux obligations de garde légales en vigueur.

# Choisir la solution

	Financement	Financement Plus	Leasing
<b>Emprunteur</b>	particuliers	particuliers, indépendants, sociétés	particuliers, indépendants, sociétés
<b>Propriétaire</b>	client	client*	banque
<b>Code 178** dans le permis de circulation</b>	non	oui	oui
<b>Durée</b>	de 6 à 72 mois	de 12 à 84 mois	de 12 à 60 mois (+ 1 mois)
<b>Financement des options</b>	oui	oui	oui
<b>Acompte / 1<sup>er</sup> gros versement</b>	pas obligatoire, mais possible sans limitation	pas obligatoire, mais possible sans limitation	pas obligatoire, mais max. 50% du prix de vente
<b>Valeur de reprise</b>	non	non, mais possibilité d'effectuer un dernier versement important	oui, TVA incluse
<b>Kilométrage limité</b>	non	non	oui
<b>Coûts de capital donnant droit à déduction fiscale</b>	possibles	possibles	non
<b>Casco complète obligatoire</b>	non, mais recommandée	non, mais recommandée	oui
<b>Assurance mensualités pour particuliers possible</b>	oui	non	oui

Vous trouverez les taux d'intérêt actuels et les frais chez votre concessionnaire ou sur [www.cembra.ch](http://www.cembra.ch)

\* Jusqu'à un montant de financement net de CHF 25'000.-, ensuite avec le paiement de la dernière mensualité (réserve de propriété).

\*\* Changement de propriétaire interdit.

# Demande de produit

- Vous êtes-vous décidé pour une solution de financement de Cembra Money Bank? Peu de choses vous séparent désormais du véhicule de vos rêves.
- Rendez-vous chez votre concessionnaire et complétez directement la demande de Leasing ou de Financement. C'est à la fois simple et rapide.
- Votre concessionnaire nous transmet immédiatement vos coordonnées. Notre décision vous parvient dans les meilleurs délais.
- Important: n'oubliez pas de conclure l'Assurance mensualités facultative, qui vous garantit une sécurité financière supplémentaire.
- Signez votre contrat directement chez votre concessionnaire.



---

Vous souhaitez être  
conseillé?

---

Appelez-nous au numéro  
0844 850 854.

---



Profitez de la marge de manœuvre financière que vous offre Cembra Money Bank. En cas de questions sur le Financement, le Leasing ou l'Assurance, vous pouvez vous adresser à tout moment à votre concessionnaire. Il se fera un plaisir de vous présenter nos prestations en détail.

Cembra Money Bank SA  
Bändliweg 20  
8048 Zurich  
[www.cembra.ch](http://www.cembra.ch)  
Téléphone 0844 850 854